

D E C R E T n° 79/221 du 9/5/79
portant nomination de Madame KINIONGONO Hectorine
en qualité de Directrice du Développement Social
à la Direction Générale des Affaires Sociales

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu l'acte n° 038/PCT/CC du 30 Mars portant fondement, organisation et fonctionnement des Pouvoirs Publics ;

Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret 79/155 du 4 Avril 1979, portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;

Le Conseil de Cabinet entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er.— Madame KINIONGONO Hectorine, Assistance Sociale est nommé Directrice du Développement Social à la Direction Générale aux Affaires Sociales ;

Article 2.— Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3.— Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au J O R P et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 9 MAI 1979

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

P. le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales,

Le Ministre du Travail et de la Justice,
Garde des Sceaux,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre des Finances

Victor TAMBA-TAMBA.

Henri LOPES.

Le Ministre du Travail et de la Justice
Garde des Sceaux,

Victor TAMBA-TAMBA.